

Dr Jacques Vigne

Cher tous et toutes,

Deux amies proches, l'une ancienne chef de clinique de cardiologie en CHU et l'autre socio-psychologue qui a longtemps travaillé sur le Sida ont établi cette pétition que je trouve profondément juste et que je soutiens donc. Lisez-là attentivement, vous pouvez aussi vérifier par vous-même sur le net, par exemple sur mon site www.jacquesvigne.com dans la partie article de 2020-Coronavirus où j'ai mis les détails du traitement par chloroquine et azithromycine, ainsi qu'une interview du Pr Didier Raoult et d'un spécialiste d'anthropologie et d'épidémies qui a des réflexions très éclairantes. Vous trouverez après la pétition elle-même le lien pour signer.

Si vous voulez faire plus, vous pouvez comme je l'ai fait donner 30 € à change.org, ils présenteront alors la pétition à 1500 signataires potentiels de plus. Il se trouve que, connaissant bien les auteurs de la pétition, j'ai été le n°1 à la signer. Comme le dit le Mahatma Gandhi : « Mettez-vous en chemin vers la vérité : au début vous serez seuls, ensuite les autres suivront »...

De graves manquements : nous dénonçons !

Suite aux retards inacceptables concernant les PCR (tests) les rendant indisponibles trop longtemps (etc), l'incompréhensible sélection trop limitée de la population à risque, l'absence de guidance pour le renforcement du système immunitaire, l'absence de guidance psychologique et de cellule de crise pour les familles en deuil etc, etc etc, nous en venons au plus urgent : dénoncer l'interdiction portée jusqu'à ce jour d'utiliser la chloroquine dans les protocoles de soin malgré l'avis de la communauté médicale et le soutien de l'ordre des médecins PACA (heureusement certains hôpitaux refusent cette injonction, c.f. le secteur du Prof. Raoult, CHU de Nice, ...). Rappelons-nous que des pays l'utilisent bien (Espagne, Belgique, ...).

Aujourd'hui nous vous proposons de nous mobiliser afin que notre gouvernement :

Approvisionne urgemment toutes les pharmacies en chloroquine

cela afin que les médecins libéraux et hospitaliers puissent les utiliser et les prescrire à bon escient.

Pour information, le Prof. Raoult associé à l'ordre des médecins PACA vient de faire passer le protocole à utiliser par les médecins, il est donc disponible.

Aujourd'hui 24 Mars 2020 notre enquête affirme encore que les stocks sont absents des pharmacies de ville et autres (clinique, ...).

Nous soutenons les résultats d'études et la stratégie de soin de l'éminent infectiologue Didier Raoult, nous vous laissons rechercher les informations à ce sujet. Vous pourrez vérifier par vous-même toutes les données.

Petit rappel :

° La plus grosse fraude gouvernementale touche à la chloroquine. En effet, le 18 ou 19 Mars, nous apprenons par la pharmacie locale – donc certainement d'autres en France nous dit-elle – qu'ils ont ordre de renvoyer leur stock de Plaquénil. Le décret du 13 Mars : les stocks sont réquisitionnés ! Aucune raison n'est donnée à la population (alors qu'il s'agit aussi de nos droits).

Les raisons supposées ?

Les français se rueraient dans les pharmacies pour acheter de la chloroquine ou piller celles-ci!!! Aberrant quand on sait que l'ordonnance est obligatoire !

Pourtant ce médicament est connu depuis 60 ans donc on sait très bien gérer les effets secondaires. La prescription demande, comme pour tout médicament, une précaution d'emploi (aisé avec un médicament connu).

En effet, ce médicament administré précocement à tout patient symptomatique testé positif pour le COVID19 permettrait de diminuer la durée du portage et donc la durée de la contagion, de traiter à domicile avant l'apparition des complications respiratoires. Cela dégorgerait les soins intensifs.

Que faire maintenant ?

Se délier consciemment les mains ... et : SIGNER !

Le nombre de vos signatures réduira

Le nombre de MORTS !

Espérons-le !

Nota : peut-être que certains d'entre vous peuvent nous aider à faire passer pour signature mais aussi vers le cabinet ministériel, nous avons une piste aussi...

De graves manquements : nous dénonçons !

Suite aux retards inacceptables concernant les PCR (tests) les rendant indisponibles trop longtemps (etc), l'incompréhensible sélection trop limitée de la population à risque, l'absence de guidance pour le renforcement du système immunitaire, l'absence de guidance psychologique et de cellule de crise pour les familles en deuil etc, etc etc, nous en venons au plus urgent : dénoncer l'interdiction portée jusqu'à ce jour d'utiliser la chloroquine dans les protocoles de soin malgré l'avis de la communauté médicale et le soutien de l'ordre des médecins PACA (heureusement certains hôpitaux refusent cette injonction, c.f. le secteur du Prof. Raoult, CHU de Nice, ...). Rappelons-nous que des pays l'utilisent bien (Espagne, Belgique, ...).

Aujourd'hui nous vous proposons de nous mobiliser afin que notre gouvernement :

Approvisionne urgemment toutes les pharmacies en chloroquine

cela afin que les médecins libéraux et hospitaliers puissent les utiliser et les prescrire à bon escient.

Pour information, le Prof. Raoult associé à l'ordre des médecins PACA vient de faire passer le protocole à utiliser par les médecins, il est donc disponible.

Aujourd'hui 24 Mars 2020 notre enquête affirme encore que les stocks sont absents des pharmacies de ville et autres (clinique, ...).

Nous soutenons les résultats d'études et la stratégie de soin de l'éminent infectiologue Didier Raoult, nous vous laissons rechercher les informations à ce sujet. Vous pourrez vérifier par vous-même toutes les données.

Petit rappel :

° La plus grosse fraude gouvernementale touche à la chloroquine. En effet, le 18 ou 19 Mars, nous apprenons par la pharmacie locale – donc certainement d'autres en France nous dit-elle – qu'ils ont ordre de renvoyer leur stock de Plaquénil. Le décret du 13 Mars : les stocks sont réquisitionnés ! Aucune raison n'est donnée à la population (alors qu'il s'agit aussi de nos droits).

Les raisons supposées ?

Les français se rueraient dans les pharmacies pour acheter de la chloroquine ou piller celles-ci!!! Aberrant quand on sait que l'ordonnance est obligatoire !

Pourtant ce médicament est connu depuis 60 ans donc on sait très bien gérer les effets secondaires. La prescription demande, comme pour tout médicament, une précaution d'emploi (aisé avec un médicament connu).

En effet, ce médicament administré précocement à tout patient symptomatique testé positif pour le COVID19 permettrait de diminuer la durée du portage et donc la durée de la contagion, de traiter à domicile avant l'apparition des complications respiratoires. Cela dégorgerait les soins intensifs.

Que faire maintenant ?

Se délier consciemment les mains ... et : SIGNER !

Le nombre de vos signatures réduira

Le nombre de MORTS !

Espérons-le !

Nota : peut-être que certains d'entre vous peuvent nous aider à faire passer pour signature mais aussi vers le cabinet ministériel, nous avons une piste aussi...

Si ce lien ne fonctionne pas, il vous suffit de le copier-coller dans la fenêtre de votre moteur de recherche.

https://www.change.org/p/ministre-de-la-sant%C3%A9-urgent-autoriser-et-favoriser-l-acc%C3%A8s-%C3%A0-la-chloroquine-pour-gu%C3%A9rir-et-combattre-covid-19?recruiter=1062277294&utm_source=share_petition&utm_medium=copylink&utm_campaign=share_petition